

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 7 (1915)
Heft: 1

Artikel: Réduction des salaires
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-383063>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mesures pratiques contre la guerre, les opinions diffèrent aussi bien dans les syndicats affiliés aux centrales nationales des syndicats qu'au sein des organisations qui n'y adhèrent pas encore. C'est pour cette raison que l'on a toujours cherché à se soustraire à la discussion de cette question, en déclarant qu'il s'agissait là d'un problème au caractère politique dont la solution n'entraîne plus dans le cadre des tâches dont les syndicats doivent s'occuper. — Cette attitude fut celle de la majeure partie des fédérations syndicales et celle observée jusqu'à présent par les conférences internationales des représentants des centres nationaux. Les syndicalistes français et italiens, conformément à leur parole: « Le syndicalisme se suffit à lui-même », ont toujours déclaré la propagande antimilitariste — telle que les anarchistes l'entendent — comme un des points les plus importants du programme d'action de leurs syndicats. Chaque fois que l'occasion s'est présentée, ils essayèrent de gagner les syndicats modernes pour leur idée, tout au moins pour prêter un appui moral à l'œuvre de propagande antimilitariste. Dans les pays de l'Europe centrale et du nord, les syndicalistes n'ont pas eu de succès important. En France, en Italie et en Espagne où le syndicalisme est plus important, le nombre des travailleurs syndiqués est tellement minime en proportion du nombre total des ouvriers occupés dans les industries de ces pays, que la propagande antimilitariste n'a obtenu que des succès passagers.

En Grande-Bretagne et dans ses colonies, ainsi qu'aux Etats-Unis de l'Amérique du Nord, les organisations centrales des syndicats ont à plusieurs reprises adopté et publié des résolutions réclamant la restriction des armements en faveur de la paix mondiale. Toutefois, ces résolutions rédigées dans un esprit de démocratie bourgeoise n'ont guère préoccupé les gouvernements auxquels elles étaient adressées. Quand les gouvernements avaient des raisons pour favoriser plutôt la propagande pacifiste, ils se servaient volontiers de telles résolutions pour démontrer que la majeure partie du peuple voulait le maintien de la paix. Si, au contraire, les gouvernements voulaient participer à une entreprise guerrière ou quand il s'agissait de faire adopter de nouveaux crédits militaires, ils ne tenaient jamais compte de résolutions formulées par des groupements ne disposant pas des forces nécessaires pour faire valoir leur point de vue. Nous ne pensons pas que les trade-unions britanniques ou les fédérations syndicales aux Etats-Unis aient jamais songé de préparer une action quelconque pour forcer les gouvernements de s'abstenir des armements. D'autre part, le pacifisme officiel des gouvernements britannique et américain n'a jamais empêché ces derniers de recourir aux armes dès que les intérêts

capitalistes étaient sérieusement en jeu (guerre du Transvaal et au Cuba).

Nos camarades anglais et américains ne songèrent pas non plus à renverser l'ordre social actuel par le moyen de luttes économiques (grève générale révolutionnaire) tel que les syndicalistes le préconisent.

Quant aux principales organisations syndicales en Scandinavie, au Danemark, à celle de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Autriche-Hongrie, on sait qu'elles appuyèrent moralement et financièrement la propagande pacifiste, pourvu qu'elle ne dépassa pas le terrain légal et pour autant que cette propagande était entreprise par d'autres groupements.

Mais elles ne pouvaient aller plus loin aussi longtemps qu'elles adhéraient à ce principe que la propagande contre la guerre et le militarisme est une tâche à accomplir par une organisation politique et ne concerne pas directement l'organisation économique du prolétariat.

Une autre question, à examiner dans un prochain article, est celle de savoir si l'attitude que nous venons d'expliquer peut être maintenue à l'avenir après les tristes et douloureuses expériences que la guerre nous a apportées.



Réduction des salaires.

Les sacrifices de l'ouvrier.

Depuis que la guerre a éclaté, les conditions de la vie de la classe ouvrière dans notre pays se sont empirées à plusieurs points de vue, bien que la Suisse ne prenne pas part aux opérations de la guerre.

D'abord la mobilisation et la crise industrielle et commerciale ont eu pour effet de faire perdre à au moins 150,000 ouvriers et ouvrières leur gagne-pain ordinaire.

S'il y a dans ce nombre une certaine proportion d'ouvriers ayant su trouver une nouvelle occupation en changeant de métier ou en émigrant, il en reste trop qui n'ont pas eu cette chance et qui doivent se contenter des maigres secours offerts par les syndicats ou par les communes. Parmi ceux qui ont pu changer de métier, la majeure partie ne gagne pas ce qu'elle gagnait auparavant. Même les camarades qui, en émigrant, ont pu trouver des places aussi bien rétribuées que celles qu'ils ont dû quitter à cause de la guerre, se trouvent le plus souvent en perte à cause des frais de déplacement, de la séparation de leur famille, du coût plus élevé dans certaines régions des pays engagés dans la guerre.

Il y a ensuite près de 200,000 ouvriers, ouvrières et employés dans l'industrie et dans le commerce de la Suisse dont les revenus sont diminués de 10, 20 ou 30 % à cause de la réduction du nombre des heures de travail à laquelle beaucoup d'entreprises industrielles et commerciales ont dû procéder.

Enfin, depuis le mois de juillet 1914, les vivres et produits indispensables au ménage ont subi une hausse de prix variant entre 25 et 30 pour cent en moyenne. Certains produits, par exemple le chocolat, la graisse, les pâtes alimentaires, les chaussures, le sucre, etc., continuent à augmenter dans leurs prix.

Sans risque d'exagérer en quoi que ce soit, on peut prétendre que les ouvriers touchant les mêmes salaires aujourd'hui qu'au mois de juillet de l'année passée subissent en réalité une diminution de leur revenu variant de 15 à 20 %, malgré toutes les restrictions qu'ils peuvent s'imposer. Il semble que cela devrait suffire comme sacrifices exigés de la part du prolétariat. Mais ce n'est pas tout.

Un certain nombre de patrons, parmi lesquels il en est qui ont largement de quoi vivre, ne se sont pas gênés de diminuer arbitrairement les salaires sans nécessité due à une situation précaire et sans se préoccuper comment les ouvriers ou employés atteints de semblables mesures s'arrangeront à la suite pour ne pas tomber dans la misère tout en travaillant comme d'habitude.

Dans de nombreux cas signalés, les patrons ont cherché à justifier la réduction des salaires par des motifs plus ou moins plausibles; dans d'autres cas, ils contestèrent les faits ou ils empêchèrent d'établir les faits en modifiant leurs dispositions à tout instant.

Nous pensons qu'il vaut la peine d'examiner de près ces motifs, même s'ils paraissent plausibles à première vue. Il faut que la situation d'un entrepreneur soit réellement mauvaise pour admettre qu'il ait le droit d'exiger de la part des ouvriers qu'ils viennent à son secours en acceptant une baisse de salaire juste au moment où l'existence de l'ouvrier est deux fois menacée, soit par la crise industrielle, soit par le renchérissement de la vie. Cette manière de voir est juste, quels que soient le point de vue juridique ou l'opinion sociale auxquels on adhère, en tant que l'entrepreneur a le droit de disposer à son gré des bénéfices réalisés en période de prospérité.

Il ne faut pas oublier que l'ouvrier, même en temps de prospérité industrielle, ne touche comme salaire que juste ce qu'il lui faut pour faire face aux exigences de la vie quotidienne.

Si l'on admet qu'il faut rétribuer les petits fonctionnaires de nos administrations publiques

à raison de 3000 francs au minimum jusqu'à 4000 ou 4500 francs au maximum et les hauts fonctionnaires à raison de 5000 francs au minimum jusqu'à 12,000 ou 15,000 francs au maximum par an, s'il faut 7000 à 8000 francs pour rétribuer un ingénieur de seconde classe, un médecin ou un petit directeur et le double pour contenter à peu près un professeur d'université, un industriel ou un commerçant, on ne pourra pas faire de grief à l'ouvrier, s'il n'arrive pas à faire des économies même quand son revenu annuel s'élève à 2000 ou 2200 francs par an. Tout le monde sait que l'immense majorité des ouvriers occupés dans les entreprises industrielles en Suisse n'arrivent pas à ce revenu de 2000 francs par an.

Par conséquent, en diminuant encore les salaires au moment où les prix des vivres augmentent autant, on pousse l'ouvrier droit à la misère. *L'ouvrier doit sacrifier non seulement sa force de travail, sa liberté, sa santé, mais aussi sa propre existence et celle de sa famille.* Voilà les sacrifices que les patrons exigent de sa part en ce moment par la diminution des salaires.

Les sacrifices des autres classes sociales.

Sans doute la guerre a joué un mauvais tour à tous ceux qui n'ont pas assez de capitaux pour spéculer ou qui ne sont pas intéressés dans des entreprises produisant pour l'entretien des armées ou pour l'armement en général.

Le manque de commandes régulières, la difficulté d'obtenir les matières premières et de conserver un noyau d'ouvriers et d'employés qualifiés, de livrer les produits dans des pays lointains, l'insécurité au sujet d'une clientèle souvent incapable de remplir ses obligations financières, tout cela n'est pas pour encourager le commerce et l'industrie.

Beaucoup de petits commerçants et de petits patrons se trouvent dans le pétrin non seulement à cause des nombreuses difficultés signalées, mais aussi et surtout par les mauvaises conditions de crédit qui ne permettent pas facilement de travailler pour le magasin.

Il en est beaucoup de ces petits patrons ou de petits capitalistes auxquels la guerre a supprimé la possibilité d'une existence libre et ils doivent aujourd'hui gagner leur vie, soit comme ouvrier, soit comme employé quelconque. Ces faits ont servi à certains journalistes à la solde de nos grands entrepreneurs pour prétendre publiquement que beaucoup de commerçants et d'industriels aient été bien plus frappés par la crise actuelle que les ouvriers. La conclusion tirée généralement des faits signalés fut celle que les ouvriers devraient se sentir heureux de ne pas avoir perdu des capitaux, des marchandises,

des matières et de belles commandes, tel qu'il en fut pour de nombreux patrons et commerçants. De là à la prétention que l'ouvrier n'a pas le droit de se plaindre contre une baisse de salaire, il n'y a qu'un petit pas, que le lecteur du journal bourgeois fait tout seul.

Quant à nous, nous contestons absolument toute valeur réelle à pareille conclusion. Nous montrerons à la suite qu'elle repose en dernier lieu sur de pures sophismes.



Mouvements et luttes économiques en Suisse.

La grève des boulangers à Genève.

Mardi 1^{er} avril, nos camarades boulangers de Genève, exaspérés par l'intransigeance des patrons, ont décidé à l'unanimité de cesser le travail.

Il semblait que la guerre, la crise économique, la mobilisation d'un grand nombre de pères de familles auraient engagé le syndicat patronal à conclure une sorte de trêve et de maintenir pour un an encore la convention en cours. Nous nous sommes lourdement trompés, l'occasion était trop belle pour lui pour la manquer. Il s'est livré à une véritable agression sur les ouvriers, et a dénoncé le tarif en cours. Et pour combler la mesure, les patrons ont fait publier une jésuitique déclaration qui « regrette que les ouvriers aient choisi l'époque troublée que nous traversons pour déclarer la grève ».

Selon eux, le patriotisme des ouvriers doit consister à garder les frontières et accepter les diminutions de salaire qui leur sont proposées. Quant aux patrons, ils peuvent faire ce qu'ils veulent, tout leur est permis. Il suffit qu'ils déclarent que tel est leur bon plaisir pour que la classe ouvrière n'ait qu'à s'incliner.

Nos camarades boulangers ont fait des merveilles d'enthousiasme. Insouciantes des fatigues, ils ont parcouru toutes les boulangeries, monté la garde nuit et jour pour faire triompher leur cause. Il fallait les voir, couchés sur des chaises ou sur des tables, prenant un léger repos avant de recommencer le travail de propagande ! Il n'y a qu'une cause comme la nôtre qui puisse susciter un enthousiasme semblable, et ce ne sont pas les manœuvres des patrons qui écraseront les ouvriers. Au contraire, elles ne feront que les pousser au syndicat qui est leur seule chance de salut. Sans lui, ils n'auraient pu gagner les salaires actuels ; ils seraient traités, comme auparavant, en ouvriers corvéables à merci et auxquels on impose une besogne de serfs pour un

salaire misérable. Ils ont conquis leur liberté grâce à leur organisation syndicale et ils savent que s'ils l'abandonnent, ils font litière de leur dignité. Ainsi donc, que MM. les patrons se dispensent d'attaquer le syndicat, cela ne sert à rien.

Nous avons eu le grand plaisir de voir le patronat s'entr'aider sérieusement. Les petits patrons de la Suisse sont venus au secours des genevois, ils ont abandonné leur boutique pour accourir auprès de leurs frères en détresse. Tant mieux, c'est excellent pour nous, la leçon est bonne et nous en profiterons.

D'autre part, M. Estier, meunier, est allé à Zurich recruter du personnel. Quarante ouvriers ont été engagés, mais huit sont arrivés à Genève, le reste s'est évanoui en cours de route. Enfin, ils ont trouvé dans le comité des éclaireurs genevois « Boys scouts » un appui précieux. On a obligé, des enfants de quatorze ans, de faire le portage du pain en lieu et place des ouvriers. La classe ouvrière sait maintenant, ce que vaut cette institution, créée par l'Union chrétienne. Destinée soi-disant au développement physique des jeunes garçons, elle ne sert qu'à fournir des domestiques stylés au patronat.

Tout cela ne tourmente pas nos camarades, ils vont courageusement de l'avant avec la conscience du devoir accompli.



Le boycott Ormond.

Les raisons qui ont forcé les organisations ouvrières suisses de prononcer le boycott des cigares Ormond sont bien connues. N'y revenons pas.

Ce boycott battait son plein et avait déjà rencontré l'adhésion de la grande majorité des travailleurs quand la guerre actuelle a éclaté, reléguant tout autre conflit à l'arrière-plan et obligeant les syndicats ouvriers de vouer toute leur attention et de consacrer toutes leurs forces au soulagement des misères créées dans le sein de la classe ouvrière par cette grande calamité.

Sans cette circonstance imprévue, il est presque certain qu'un arrangement serait déjà intervenu.

Pour le moment, il n'en est pas question, puisque, tout dernièrement encore, l'intervention personnelle de M. A. Suter, vice-président du Conseil communal de Lausanne et délégué de la Suisse romande au Conseil d'administration de l'Union suisse des sociétés coopératives de consommation, et de M. Couvreur, député libéral au Grand Conseil vaudois et syndic de Vevey, s'est heurtée à la même intransigeance qui a fait échouer les interventions précédentes d'associa-